



UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA BOUAKE - COTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

“SIFOE”

LA REVUE D'HISTOIRE, D'ARTS ET D'ARCHEOLOGIE
DE BOUAKE-COTE D'IVOIRE



Volume 13
Juin 2020

Revue électronique
ISSN 2313-2647

Site : sifoe.univ-ao.edu.ci
Courriel : revuesifoe@gmail.com
Adresse : 01 BP V 18 BOUAKE 01

Image de la couverture : Statuette baoulé joueur de tambour
Sculpture ancienne, collection privée (années 50/60)
www.artafrica.fr

SIFOE, N° 13, JUIN 2020
Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Art.
Site : sifoe.univ-ao.edu.ci /ISSN 2313-2647

SIFOE

Revue électronique
ISSN 2313-2647

SIFOE, N° 13, JUIN 2020
Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Art.
Site : sifoe.univ-ao.edu.ci /ISSN 2313-2647

SIFOE
Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie de Bouaké
CÔTE D'IVOIRE

N° 13
Premier semestre 2020

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur : Pr LATTE Egue Jean Michel
Directeur adjoint : Pr SEKRE Gbodje
Alphonse
Rédacteur en chef : Dr BEKOIN Tanoh
Raphaël
Secrétaire de rédaction :
Dr M'BRAH Kouakou Désiré
Secrétaires adjoints de rédaction :
Dr GOLE Koffi Antoine
Dr BAMBA Mamadou

Responsable technique : Dr KOUAME
Bernard
Responsables de la diffusion :
Dr TOGBA Philippe
Dr KRA Antoine
Trésorière : Dr ESSOH Nome Rose De
Lima épouse SORO
Trésorière adjointe : Dr AGOH Florentine
épouse KOUASSI
Web Master: Dr KOUAKOU Sanguen

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Simon Pierre EKANZA, Professeur
titulaire, Doyen honoraire.
Pr Nicoué GAYIBOR, Professeur
titulaire, Université de Lomé (Togo).
Pr Ferdinand Tiona OUATTARA,
Directeur de recherches, Université Félix
Houphouët Boigny-Abidjan.
Pr Bamba SEKOU, Directeur de
recherches, Université Félix Houphouët
Boigny-Abidjan.
Pr Félix IROKO, Professeur titulaire,
Université d'Abomé Calavi-Cotonou
(BENIN)
Pr Aka KOUAME, Professeur titulaire,
Université Félix Houphouët Boigny-
Abidjan.
Pr René Kouamé ALLOU, Professeur
titulaire, Université Félix Houphouët
Boigny-Abidjan
Pr Ousseynou FAYE, Professeur
titulaire, Université Cheik Anta Diop de
Dakar (Sénégal).

Pr Alpha GADO, Professeur titulaire,
Université de Niamey (Niger)
Pr Hugues MOUCKAGA, Professeur
titulaire, Université Omar Bongo de
Libreville (Gabon).
Pr Egue Jean Michel LATTE, Professeur
titulaire, Université Alassane OUATTARA
de Bouaké.
Pr Yao KOUASSI, Professeur titulaire,
Université Félix Houphouët Boigny-
Abidjan.
Pr Willy Moussa BANTENGA,
Professeur titulaire, Université de
Ouagadougou (Burkina-Faso).
Pr Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur
de recherches, Université de
Ouagadougou (Burkina-Faso).
Pr Emmanuel DROIT, Maître de
conférences, Université de Rennes 2.
Dr Jean Noël LOUCOU, Professeur
associé, Université Félix Houphouët
Boigny-Abidjan.

COMITE DE LECTURE SCIENTIFIQUE

Pr ALLOU Kouame René
Pr BANTENGA Willy Moussa
Pr DROIT Emmanuel
Pr FAYE Ousseynou
Pr GADO Alpha
Pr GOUMGNIMBOU Moustapha
Pr KOUAME Aka
Pr KOUASSI Yao
Pr LATTE Egue Jean Michel
Pr MOUCKAGA Hugues
Pr YAO Bi Gnagoran

Pr SEKRE Gbodje Alphonse
Pr SANGARE Souleymane
Pr KOUASSI Kouakou Siméon
Dr CAMARA Moritié
Dr GOLE Koffi Antoine
Dr BEKOIN Tanoh Raphaël
Dr BAMBA Mamadou
Dr BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le département d'histoire de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké publie une nouvelle revue scientifique, intitulée "SIFOE". Cette revue électronique sollicite des articles sur l'histoire de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique et du monde entier. Les langues de publication de la revue sont le français et l'anglais.

● Condition de publication

La revue n'accepte que des articles originaux qui n'ont pas été publiés dans une autre revue, qui ne comportent pas des emprunts de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d'engager la responsabilité du département. Les articles sont soumis au comité de lecture qui décide de leur publication ou non. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Aucun manuscrit ne sera rendu. Les auteurs conserveront donc un double de leur article.

Les normes qui suivent, ont été révisées pour être conforme aux nouveaux textes adoptés par le CTS Lettres et sciences humaines lors de sa 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016.

● Présentation des manuscrits

Les auteurs sont invités à soumettre par voie électronique des manuscrits de 3000 à 6000 mots (au maximum 16 pages) saisis sous logiciel, **format Word (Arial Narrow 12 pour le texte et 10 pour les notes de bas de page, Interligne simple)**.

Un projet de texte, soumis à évaluation, doit comporter un titre, la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Les noms scientifiques et les termes locaux dans le texte devront être mis en italique (*Adansonia digitata*).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

-En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) »

-Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

-Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

SIFOE, N° 13, JUIN 2020

Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Art.

Site : sifoe.univ-ao.edu.ci /ISSN 2313-2647

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Bibliographie

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogenes, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

Les envois dans le texte se feront en notes en bas de page. Les notes en bas de page se présenteront en numérotation continue.

Les illustrations (tableaux, graphiques, schémas, cartes, photos) doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

Le non-respect des normes éditoriales peut entraîner le rejet d'un projet d'article.

● Correspondance

Toute correspondance sera adressée à l'administration de la revue "SIFOE" au département d'histoire de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.

01 BP V 18 BOUAKE 01

E-mail: revuesifoe@gmail.com

SOMMAIRE

HISTOIRE ANCIENNE ET MEDIEVALE

- 1- El Hadji Malick DEME**, La scarification en Afrique noire : un héritage de l'Égypte pharaonique **pp.8-18.**
- 2- KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**, Proximité légitime, familiarité obscène. Ami et favori à la cour anglaise au XVe siècle..... **pp.19-34.**

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

- 3- GOMA-THETHET BOSSO Roval Caprice**, Le cuivre du royaume de Kongo et les convoitises portugaises (XVIe-XVIIIe siècles) **pp.35-44.**
- 4- KOBİ Abo Joseph**, Le Syndicat Agricole Africain de Côte d'Ivoire et le recrutement de la main d'œuvre voltaïque (1944-1960)..... **pp.45-57.**
- 5- KOFFİ Konan Donald**, Inventions et innovations technologiques en Côte d'Ivoire : avancées et limites (1979-2016) **pp.58-69.**
- 6- KOUADIO Kouakou Didié**, Les obstacles au développement d'une culture démocratique en Côte d'Ivoire (1994-2016)..... **pp.70-80.**
- 7- KOUASSI Kouamé François**, Le développement des boissons alcoolisées à Bouaké de 1912 à 1956 **pp.81-96.**
- 8- N'GUESSAN Mahomed Boubacard, SERIKPA Joël**, La Côte d'Ivoire et la Haute Volta. Les fondements politiques et économiques d'une communauté de destin 1932-1947 **pp.97-106.**
- 9- SEKA Jean-Baptiste**, Crises, alternatives économiques et mutation structurelle en Côte d'Ivoire, 1908-1923 **pp.107-122.**
- 10- SOHI Blesson Florent**, Georges Thomann, un administrateur-collectionneur en Afrique noire française (fin XIXe-début XXe siècles). Quelle part dans le débat sur la restitution du patrimoine culturel africain ? **pp.123-135.**
- 11- YAPO Kambo Fabrice**, Vie politique et réformes carcérales en Côte d'Ivoire : 1946-1969 **pp.136-148.**

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue électronique d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie, SIFOE.

**CRISES, ALTERNATIVES ECONOMIQUES ET MUTATION STRUCTURELLE EN
COTE D'IVOIRE ,1908-1923**

Jean-Baptiste SEKA

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

Email: jean.seka@ymail.com

Résumé

Cet article se propose d'analyser les liens entre les crises économiques des deux premières décennies du XX^e siècle et une mutation structurelle majeure en Côte d'Ivoire : l'instauration de l'économie de plantation. Avant la grande dépression des années 1930, trois principales crises économiques marquent l'économie de traite en Côte d'Ivoire : les crises de 1908, de 1912 et de 1920-1923. Celles-ci ouvrent de nouvelles perspectives lors desquelles le rôle de l'État colonial dans la régulation et le pilotage de l'économie est repensé. Dans ses nouvelles orientations, le grand point d'achoppement avec les populations africaines est la réorientation structurelle qui tente d'instaurer l'économie de plantation. Cette alternative économique, jusque-là rejetée par les populations, finit par s'imposer. Face à la finitude des produits de cueillette et à la baisse de leurs ressources financières, les populations africaines s'adonnent davantage à la cacaoculture et prennent des initiatives de diversification économique. Le résultat de ces actions intégrées aux initiatives de l'État colonial débouche sur une mutation structurelle : l'instauration de l'économie de plantation.

Mots-clefs : Cacao – Côte d'Ivoire – Crise – Économie – Gold-Coast – Plantation.

Abstract

This article aims to analyze the links between the economic crises of the first two decades of the 20th century and a major structural change in Côte d'Ivoire: the establishment of the plantation economy. Before the Great Depression of the 1930s, three main economic crises marked the economy of trafficking in Côte d'Ivoire: the crises of 1908, 1912 and 1920-1923. These open up new perspectives in which the role of the colonial state in regulating and steering the economy is rethought. In its new directions, the major stumbling block with the African populations is the structural reorientation which tries to establish the plantation economy. This economic alternative, hitherto rejected by the populations ends up imposing itself. Faced with the finitude of harvesting products and the decline in their financial resources, the African populations are more involved in cocoa-culture and are taking initiatives for economic diversification. The result of these actions, integrated into the initiatives of the colonial state, led to a structural change: the establishment of the plantation economy.

Keywords : Cocoa – Côte d'Ivoire – Crisis – Economy – Gold Coast – Plantation.

Introduction

Trois principales remarques émergent à l'analyse des études consacrées aux crises économiques en Côte d'Ivoire coloniale. La première observation a trait à l'abondance relative des études consacrées à la grande dépression des années 1920 et 1930¹. La seconde remarque concerne les thématiques abordées. En effet, les origines des crises, les impacts sur la population et la vie économique en général, sont les questions les plus examinées. Enfin, la troisième observation, est relative à l'approche du sujet. Les crises économiques sont étudiées de façon isolée, sans analyse des relations entre elles. Une telle démarche adoptée peut bien se justifier dans une certaine mesure par la spécificité des dépressions économiques. Comme le relèvent Guillaume Chanson et Samba Diop (2010, p.9) « bien que les crises soient récurrentes, chacune reste un phénomène inédit en raison des conditions particulières dans lesquelles elle se produit ». Dans une telle perspective d'études isolées des dépressions économiques, leurs dynamiques insufflées dans le temps, sont occultées.

Or, les crises économiques sont, en termes de dynamique, des facteurs de mutations socio-économiques. Elles présentent en effet un caractère dualiste. En même temps qu'elles constituent un danger, elles peuvent être facteur d'opportunité (G. Chanson ; S. Diop, 2010, p.9). C'est ce dernier aspect des crises de l'ère coloniale, souvent occulté que cette étude examine, en embrassant plusieurs crises économiques de 1908 à 1923. Cet article vise à analyser les liens entre les crises économiques et une mutation structurelle majeure en Côte d'Ivoire : le développement d'une économie de plantation. La convocation des sources d'archives coloniales recoupées avec diverses analyses permet de montrer les liens entre ces dépressions économiques et l'instauration puis le développement de l'économie de plantation entre 1908 et 1923.

Du déclenchement de la crise conjoncturelle de 1908 à la fin de la crise de reconversion de 1921-1923, des voix sont explorées par l'administration coloniale et les populations africaines en vue de redynamiser l'économie. Comment ces initiatives alternatives ont-elles contribué à l'instauration de l'économie de plantation dans la colonie de Côte d'Ivoire ? Une présentation succincte des crises économiques est succédée par l'analyse des alternatives économiques de l'État colonial et celles des populations africaines qui ont conduit à l'instauration de l'économie de plantation.

1. Les crises économiques : typologie et impacts (1908 - 1923)

Précédées de celles de 1901 et 1905 qui sont caractérisées par leur brièveté, les crises économiques qui se développent entre 1908 et 1923 apparaissent comme des crises conjoncturelles et structurelles.

1.1. Les crises conjoncturelles de 1908 et de 1921

La crise économique qui se développe en Côte d'Ivoire en 1908 est la première crise majeure de l'économie coloniale. Elle est consécutive à la « Roosevelt panic » de 1907. Cette année, éclate à Wall Street une « panique bancaire ». Une spéculation sur le cuivre échoue et provoque un fort endettement de plusieurs gros investisseurs et une crise de liquidités². Les banques américaines d'une façon générale suspendent leurs paiements en monnaie. En effet, les trente mille établissements

¹ Voir par exemple les études de P. Kipré, « La crise économique dans les centres urbains en Côte d'Ivoire, 1930-1935 », *Cahiers d'études africaines*, vol. 16, n°61-62, 1976, Histoire africaine : constatations, contestations. p. 119-146 ; de J-B Seka, 2008, « La gouvernance des crises économiques en Côte d'Ivoire. Cas de la crise commerciale de 1927-1935 », *Cahiers d'études africaines*, n° 229, p. 209-229 ; celle de S.A. Gbodje, « La crise de 1929 et la politique de redressement économique du gouverneur Reste dans les centres urbains de Côte d'Ivoire, cas de Bouaké (1920-1935), *Revue ivoirienne d'histoire* n°10, 2007, p.74-99.

² Ivan du Roy, « 2008, 1929, 1908 : quand les crises passées nous avertissent des périls à venir », 1er avril 2019, <http://www.bastamag.net/spip.php?article 520>. Consulté le 12 février 2015.

financiers américains ont reçu plus de 66 milliards de franc-or à titre de dépôt à vue. Ils doivent faire face à des déposants méfiants qui réclament leur argent. Quelques mois plus tard, les soubresauts atteignent l'Europe. En un an, les valeurs boursières des grandes sociétés chutent de 40 %³. La récession devient mondiale. La Grande-Bretagne, la France, la Belgique et la Hollande réduisent leur consommation de produits coloniaux (D.H. Groff, 1980, p. 262). Cette crise économique touche l'industrie, puis entraîne la fermeture des marchés des matières premières de Liverpool.

L'économie de la colonie connaît une autre crise structurelle : celle de 1920-1923. Celle-ci est une crise de reconversion de l'économie de guerre en économie de paix. En effet, la fin immédiate de la guerre en Europe est suivie d'une très courte période d'essor (mai 1919 à mai 1920), au cours de laquelle la production et le prix des marchandises augmentent prodigieusement, parce que la demande surpasse l'offre de beaucoup. Les commandes affluent des pays tels que les États-Unis et l'Angleterre qui ont conservé intacte leur puissance industrielle.

Seulement que les pays demandeurs sont incapables de payer leurs importations correspondantes, les pays vendeurs sont obligés de leur consentir des crédits. Mais, le déficit budgétaire des États-Unis, les considérables crédits à l'exportation accordés par leurs banques accroissent la masse monétaire et nourrissent l'inflation. La volonté d'enrayer la surchauffe inflationniste amène les États-Unis à relever leur taux d'escompte de 6 à 7 % au printemps 1920. Il en résulte un brusque resserrement du crédit. La Grande-Bretagne prend une décision identique d'autant plus qu'elle souhaite préserver sa monnaie par rapport au dollar. Les acheteurs découragés par la hausse des prix et par le défaut de moyens de paiement se dérobent. Il en résulte une chute de la consommation et du commerce international. Les marchés sont engorgés (G. Montigny, 1993, p. 96).

Du mois d'avril 1920 à celui de 1921 la chute des profits est profonde (de 37 % à 41 %). Un Krach se produit à la bourse de Paris (mai 1920) et les bourses de Londres et de New York sont aussi durement atteintes. La surproduction due à l'excédent de l'offre des produits agricoles et des matières premières extractives entraîne une tendance générale défavorable aux matières premières. Au niveau local, la crise est aggravée par un déficit pluviométrique qui compromet les récoltes de 1918 à 1919. Il en résulte une baisse de la production agricole vivrière qui est déjà affectée par le développement des « cultures obligatoires » de la période de guerre (J-N. Loucou, 2012, p.142 et 146).

Ces différentes crises contribuent à la baisse des recettes financières de l'État colonial. En effet, la fermeture du marché de Liverpool, en réduisant notablement les exportations des produits coloniaux (H. Yayat D'Alépé, 2000, p. 76), impacte négativement la balance commerciale de la colonie. En 1907, le mouvement général du commerce de la colonie estimé à 28 928 418 francs fléchit de 133,14 % pour atteindre 25 077 393 francs en 1908⁴. L'une des principales causes de cette évolution est la baisse des exportations du caoutchouc qui faiblit de 1372,019 tonnes à 915,462 tonnes⁵ soit une baisse de 33,26 %.

Cette évolution ne manque pas d'affecter l'économie de la colonie polarisée sur ce produit de cueillette. Les impacts fiscaux sont également importants. La plus inquiétante pour l'administration est la chute libre de ses recettes douanières. Les droits d'importation représentent en 1909 un montant de 256 935,94 francs, en diminution de 2 482 635,02 francs sur celles de 1908 qui s'élèvent à 2 739 570,96F. Les droits d'importation fléchissent également de 298 756,18 francs. Ils ne fournissent en effet qu'un contingent de 2 255 270,26 francs contre 2 554 026,14 francs en 1908⁶. La baisse des revenus des populations et des commandes des maisons européennes de commerce expliquent cette décroissance

³ En 1908, la production industrielle s'effondre de 8% aux États-Unis, de 7 % en Grande-Bretagne, ainsi qu'en Espagne, au Japon ou en Australie. Le chômage explose outre-Atlantique, passant de 3 % à 8 %. Le commerce mondial diminue.

⁴ Archives Nationales du Sénégal (ANS), 2G9-14, Rapport d'ensemble pour l'année 1909.

⁵ *Journal Officiel de la Côte d'Ivoire (JOCl)*, 31 août 1909, p.366.

⁶ ANS, 2G9-14, 1909. *Op.cit.*

des importations. Malgré le relèvement en 1909, la colonie ne connaît pas de répit. En 1912, débute une autre récession économique de nature différente.

1.2. La crise structurelle de 1912

La crise de 1912 est une dépression liée à la structure profonde de l'économie de traite qui, dans sa première phase ou phase primaire était une économie de ponction, de prédation⁷. Puisqu'elle est portée vers la cueillette des produits spontanés tels que le bois et surtout le caoutchouc, elle est donc menacée par l'épuisement des ressources. Au niveau interne, la crise est révélatrice de l'essoufflement de l'économie de traite qui est condamnée par la finitude des ressources. En effet, l'économie de traite malgré sa longue prospérité et sa forte expansion avec une moyenne annuelle de 15 % pour la valeur des exportations, révèle des signes d'essoufflement. L'échec de la tentative de reconstitution des réserves naturelles de végétaux de caoutchouc à l'aide de plantations de lianes gohines et d'hireh rend inéluctable la crise de cette économie fondée sur l'exploitation de produits naturels (H. Yayat D'Alépé, 2000, p.77). Par ailleurs, la multiplication des opérations militaires dans les bassins des fleuves Bandama et Sassandra à un moment où s'y déplacent les centres de production les plus actifs, aggrave la crise de l'économie de traite⁸.

Dans les faits, la crise structurelle de 1912 est en réalité la crise du caoutchouc naturel, produit de traite qui fit longtemps la prospérité économique de la colonie. Les prix de ce produit baissent sur le marché international depuis 1912 et connaissent un pic en 1913 comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n° 1 : Chute des prix du caoutchouc sur le marché de Bordeaux en 1913.

Sorte et origine Période	Para (Brésil)	Caoutchouc de plantation (Asie)	Lahou <i>Nigger</i> (Côte d'Ivoire)	Lahou <i>Cake</i> (Côte d'Ivoire)
Janvier	12 F50	12F50	7F85-8F25	7F-7F85
Septembre	9F50	9F50	3F- 3F50	3F25-3F50
Décembre	8F50	5F50	3F50-4F	3F25-3F80

Source : ANCI, 1RR90, revue du marché de Bordeaux pour l'année 1913.

Sur le marché de Bordeaux, les caoutchoucs de la colonie de Côte d'Ivoire connaissent la baisse la plus importante comparativement aux latex brésilien et asiatique. À la mi-septembre 1913, l'écart des prix du caoutchouc sur ceux de mi-janvier 1913 représente 22 % de baisse pour le para brésilien, 50 % environ pour le caoutchouc de plantation asiatique et 60 % environ pour ceux de Côte d'Ivoire. Cette évolution sur le marché mondial s'est durement ressentie sur les prix pratiqués en Côte d'Ivoire.

⁷ Le processus de développement de l'économie de traite en Côte d'Ivoire avant 1960 comporte deux phases selon le professeur Pierre KIPRÉ. La première est celle de l'économie de traite primaire qui s'achève en 1930. Elle est qualifiée d'économie de traite prédatrice. La seconde phase qualifiée d'économie de traite secondaire débute en 1930 pour s'achever à la fin de la colonisation. Voir Pierre KIPRÉ, 2005, *Côte d'Ivoire. La formation d'un peuple*, Sides-IMA, p.153.

⁸ Archives Nationales de France Section Outre-Mer (ANSOM) Côte d'Ivoire IV-9, Pétition des commerçants remise au Ministre des colonies Milles-Lacroix à Grand-Bassam, le 1^{er} mai 1908.

Au niveau interne, les prix du caoutchouc connaissent alors une baisse drastique comme nous le présente le tableau n° 2 ci-dessous :

Tableau n° 2 : Chute des prix du caoutchouc en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1914

Qualité \ Période	1 ^{er} avril -1 ^{er} octobre 1912	1 ^{er} avril -1 ^{er} octobre 1913	1 ^{er} avril -1 ^{er} octobre 1914
Caoutchouc autre qu'Assinie	500F les 100Kg	150F les 100Kg	150F les 100Kg
Caoutchouc Assinie	200F	100F les 100Kg	100F les 100Kg ⁹

Source : mercuriales du caoutchouc des JOCI 1912, 1913 et 1914 cité par Hubert Yayat d'Alépé, 1992, « La crise du caoutchouc de cueillette en Côte d'Ivoire », in *Godo- Godo, bulletin de l'IHAA* n° 8 p.1-21.

Les mercuriales présentent en effet, les caoutchoucs en deux grands groupes. La qualité dite « autre qu'Assinie » qui est en réalité le caoutchouc de premier choix (*Twist et Nigger*) et la quantité dite Assinie qui est en réalité *le hard lump*. Comme le montre le tableau, les cours du caoutchouc baissent sensiblement entre 1912 et 1914 d'environ de 90 % pour le caoutchouc autre qu'Assinie tandis que la baisse des prix est de l'ordre de 50 % pour le caoutchouc Assinie. Le producteur local voit ses revenus diminuer et son pouvoir d'achat baisser. En 1913 par exemple la seule maison qui commerce qui résiste à la crise dans la région de Korhogo, la maison Roland achète le caoutchouc à 3 F le kilogramme en juin, puis à 1F 50 centimes en juillet avant de passer à 1F le kilogramme¹⁰. Le pouvoir d'achat des populations est ainsi affecté par cette crise de même que les recettes de l'État. En 1912 par exemple, le mouvement commercial est de 35 149 823 F, avec la crise, il décline pour passer à 34 556 314 F soit un déficit de 593 509 F¹¹. Face à l'amenuisement de ses ressources et celles des populations, l'État colonial explore alors de nouvelles voies.

2. L'État colonial : de la recherche d'alternatives économiques à l'instauration de l'économie de plantation

Parallèlement aux mesures classiques notamment les ajustements fiscaux, les mesures monétaires, l'État colonial, dans sa recherche d'alternatives à la baisse de ses recettes financières et de façon générale à la crise, procède à des prospections économiques. Des études économiques se présentent comme des voies exploratoires vers l'adoption de l'économie de plantation.

2.1. Les études économiques exploratoires

L'année 1908 est une année au cours de laquelle est remis au grand jour les études économiques agricoles. Cette année, l'administrateur du cercle de Bondoukou, Latamé mène une étude sur la culture du kolatier. Son successeur Morel poursuit l'expérience avec succès, l'année suivante. Il

⁹ ANS, 2G12-16, rapport d'ensemble sur la situation économique en 1912.

¹⁰ ANCI, 1RR 41, Rapport no 13 de l'administrateur du cercle de Kong, 7 janvier 1914.

¹¹ ANS, 2G13-19, colonie de Côte d'Ivoire, service des douanes, rapport n° 786, du chef du service des douanes, rapport d'ensemble de l'année 1913.

dispose alors de 1187 plants de kolatiers en pépinière contre 21 pour le cacaoyer et 6 600 pour l'ireh. Une petite plantation réalisée compte, en plus 288 kolatiers, 17 cacaoyers et 643 irehs¹².

Pour le cacao, les possibilités de son adoption comme produit alternatif par l'administration coloniale commence par une enquête administrative menée également en 1908. Celle-ci permet de constater que la culture du cacaoyer existe à l'état sporadique dans la région côtière et sub-côtière. Le milieu convenant selon cette enquête bien à la plante, il est donc possible d'en intensifier la culture. Dans le cadre de la vulgarisation, les premières cabosses distribuées aux populations locales étaient fournies à la colonie de Côte d'Ivoire par le Libéria, la Gold-Coast et le Gabon. On estime à 11 000 en 1908 et à 37 ou 38 000 en 1909 le nombre de cabosses distribuées dans les centres qui paraissent les plus propices à la culture¹³.

2.2. L'adoption de la cacaoculture comme alternative économique

Avant le choix du cacao comme culture alternative, l'administration coloniale s'intéresse aux noix de cola. Les premiers succès relatifs contribuent à l'adoption d'une série de mesures pour la multiplication des colatiers dans la zone pré-forestière et dans le bassin du fleuve Comoé. Entre autres, l'administration développe des pépinières dans les postes, distribue des plants dans les villages. Les collectivités sont invitées à accroître leurs ressources en colatiers par leurs propres moyens. Mais l'État colonial intervient également dans le financement. En 1910 par exemple, l'ensemble des pépinières de 10.000 plants des cercles de l'Indenié, de Bondoukou et de Mankono, sont constituées à l'aide d'un crédit spécial accordé à chacune de ces circonscriptions¹⁴. Cependant, la culture du colatier ne connaît pas le succès souhaité. Des besoins réels de ce produit ne sont, en effet, pas exprimés en métropole. Les efforts se polarisent alors sur du développement du café et du cacao. Avec des semences distribuées, des plantations de caféiers, de cacaoyers et de cotonniers sont créées.

Pour le cacao, les perspectives économiques sont bonnes sur le marché mondial. La demande mondiale est importante. En 1900 par exemple, la consommation mondiale atteint 102 450 tonnes. Elle évolue en 1905 à 143 550 tonnes, en 1910 à 203 403 tonnes et en 1915 à 313 900 tonnes. Par ailleurs, les besoins de la métropole sont énormes. En 1900, la France seule consomme jusqu'à 17.450 tonnes de cacao¹⁵. Il faut produire pour satisfaire les industries de la métropole et pour le marché mondial.

Avec de telles bonnes perspectives, le gouverneur de la colonie, Louis Gabriel Angoulvant se fait le promoteur de la cacao-culture en Côte d'Ivoire. À sa suite, tous les administrateurs coloniaux sont mobilisés. Aussi, au cours de l'année 1909 ; 339.500 cabosses de cacao expédiées du Gabon sont distribuées dans le cercle administratif d'Assinie. Dans les autres cercles administratifs, les administrateurs coloniaux doivent assurer la vulgarisation de cette culture dans leur circonscription administrative respective. Une nouvelle impulsion est ainsi donnée à la cacao-culture.

L'objectif visé par le gouverneur : faire de la colonie de Côte d'Ivoire la principale productrice de fèves de cacao, à l'image de la colonie britannique de Gold Coast. Aussi, les premiers succès réalisés sont le point de départ d'une extension de la production dans les zones sylvestres pacifiées par le colonisateur. Dans un tel contexte en 1910, 200 630 plants sont réalisés dans la colonie contre 1826 316 en 1915¹⁶. Les essais agricoles de la lagune Aby, le long de la Bia et aux alentours d'Aboisso sont en plein

¹² Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), 1RR44, Cercle de Bondoukou, rapport économique et agricole du quatrième trimestre 1914, le 13 juillet 1914.

¹³ ANCI, 1QQ 63, pour l'exposition coloniale internationale de Paris, 1931.

¹⁴ ANS, 2 G10-3, Rapport d'ensemble pour l'année 1910.

¹⁵ ANCI, Le gouverneur des colonies Reste à MM. Les chefs de service de l'Agriculture et du Service zootechnique et à MM. les commandants de cercle. Bingerville, le 4 avril 1931.

¹⁶ Gouvernement général de l'Afrique occidentale, colonie de Côte d'Ivoire. *Développement de la culture du cacaoyer* p.29-30 et 32

rapport. Après 1914 le cacao parvient au niveau du cercle d'Assinie à l'étape d'économie de plantation. L'engouement n'est pas le même avec les autres cultures comme le caféier et le cotonnier.

2.3. Des objectifs limités pour le caféier et le cotonnier

Le caractère obligatoire des cultures ne concerne pas le caféier. Aussi, l'extension des superficies cultivées est-elle moins rapide que celles du cacao. Présente comme culture dans les cercles administratifs d'Assinie et du Bas-Cavally, l'extension des exploitations de café se limite dans un premier temps aux cercles administratifs de Grand- Bassam et de Dabou avant de s'étendre à ceux de l'Agneby, de l'Indenié du Baoulé- sud et Nord, de Bondoukou. Dans ces dernières régions de la Côte d'Ivoire, l'influence directe des Européens pour dynamiser cette culture est prépondérante. Ils ont commencé par le cacao, mais se sont vite mis au café, combinant souvent les deux cultures (J. Tricart, 1957, p. 212). Dans l'ensemble, leur projet est contrarié par le manque de main d'œuvre.

Quant au cotonnier, à la suite de nombreux essais et sélections, sa culture est accélérée avec l'institution de champs collectifs appelés les « champs du commandant » aux cotés desquels existent des exploitations individuelles. Le coton étant une culture annuelle, il n'est pas possible de faire un cumul des superficies cultivées comme c'est le cas du café et du cacao. En 1916, le cercle de Bondoukou est encore à l'étape de l'autoconsommation tandis que les cercles du worodougou et du N'Zi-Comoé cultivent respectivement 400 hectares, celui de Toubra 2516 hectares. En association avec la culture de l'igname, le cercle administratif de Kong exploite une superficie de 13 000 hectares de coton¹⁷. L'administration coloniale, bien consciente du peu d'engouement, cherche à impliquer davantage les populations dans son projet de développement de l'économie de plantation.

2. 4. L'appel aux populations autochtones et la mise en œuvre des cultures obligatoires

Avant les crises économiques de 1908 et de 1912, les populations autochtones sont pour la plupart réfractaires aux cultures pérennes. Seuls, quelques-uns à titre d'expérimentation s'intéressent à la culture du cacaoyer. Introduit sur le territoire vers 1870 par des populations voisines de la Gold-Coast, le cacao se retrouve surtout dans la zone forestière entre le 5^e et le 7^e degré de latitude Nord.

Dans le Bas-Cavally à Grabo, les premières plantations de l'Ouest de la colonie sont réalisées entre 1895 et 1898. En 1895, une petite plantation est créée à M'batto. D'autres plantations sont établies en 1897 à Dabou, en 1905 à Tiassalé. Mais il ne s'agit encore que de tentatives isolées, sans importance réelle du point de vue économique.

Hormis ces cas isolés, l'administration coloniale compte sur la coopération des colons français pour la vulgarisation de la cacao-culture. Vers 1880, déjà des plants de cacaoyers et de caféiers sont signalés dans le domaine D'Arthur Verdier, près d'Aboisso (H. Fréchou, 1955, p. 57). Des cultures dans la colonie sont réalisées à Dabou en 1887 par la Mission catholique. La culture du cacao devient alors l'activité de quelques européens et surtout des agents de maisons de commerce. Fraissinet détient une plantation à Prollo¹⁸. De 1906 à 1907, quelques cultures de cacao sont réalisées à Aboisso et Assinie. Dans le cercle de Bassam, les plantations sont l'œuvre de Doumergue responsable de la maison européenne de commerce du même nom. Aux abords de la Lagune Potou, de petites plantations sont réalisées par des particuliers européens dont Saffray et Baillan. En 1910, un recensement constate l'existence de 88.700 plants de caféiers et cacaoyers appartenant à des Européens. En 1912, 284 hectares seulement sont concédés à titre définitif, et les superficies réellement exploitées n'augmentent que lentement (H. Fréchou, 1955. p.57).

¹⁷ ANCI, 1RR 94, État et statistiques sur la colonisation agricole européenne, 1916.

¹⁸ ANCI, 1QQ 60, Notice publiée par le gouvernement de l'AOF à l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille, 1906.

En 1919, Jean Claa possède, dans le cercle des Lagunes, une plantation de cacao d'environ 15 hectares¹⁹. En 1920 dans le même cercle, Vizioz Julien met en valeur 40 hectares de cacaoyers sur 120 hectares demandés. Mais ces initiatives des Européens sont limitées par le manque criard de main d'œuvre. Comme le fait remarquer le diagnostic de l'administration en 1911, cette « culture qui ne paraît pas, dans les conditions actuelles devoir intéresser les grandes entreprises européennes » (A. Tirefort, 1989, p. 480) car se pose à elle un véritable problème de main d'œuvre.

Dans de telles conditions, l'administration coloniale s'appuie sur les Africains immigrés, Fanti, sénégalais, ou autres pour la vulgarisation de la cacao-culture. En effet, à part les Européens quelques immigrés africains sont engagés dans la culture de l'or brun. À Tiassalé par exemple, des graines de cabosses fournies par des Fanti venus de la Gold Coast permettent la création de quelques plantations autour de la cité (J.L. Tokpa, 1993, p.162).

En 1907, dans cette localité, le Fanti Morgan Dougan possédait une plantation de cacaoyers sérieusement entretenue qui commence à produire²⁰. Au vu de ces acquis, l'administration coloniale compte officiellement assurer la pérennité de la production avec les populations étrangères. Les correspondances entre le gouverneur de la colonie, Louis Gabriel Angoulvant et le président de l'Union coloniale mettent au grand jour ce projet secret de reconversion des populations étrangères à la culture du cacao. Comme le souligne le gouverneur :

J'ajoute que si les Fanti peuvent de moins en moins exploiter le caoutchouc, il leur est toujours loisible de porter leur activité réelle, je le reconnais encore sur d'autres produits par exemple, je ne donnerais pas mieux que de les voir s'installer dans les cercles du sud pour s'y livrer à la culture du cacao. J'ai d'ailleurs donné des instructions dans ce sens aux administrateurs des services intéressés. Les fanti qui voudront planter du cacaoyer trouveront auprès de mon administration l'appui désirable²¹.

Dans le Sud-est de la colonie, notamment dans le Sanwi, des récolteurs de caoutchouc (Ashanti, Fanti, Aowin, Nzima...) sont reconvertis en planteurs de cacao. Pour les encourager à cette activité, l'administration leur accorde des facilités. Les terres leur sont cédées sur simple demande (A. Kadjo, 1985, p. 44-45). Mais, la conjoncture économique fait évoluer cette situation. En plus de la sollicitation des populations étrangères, l'administration note que les cultures pérennes peuvent être avantageuses pour les populations autochtones qui disposent d'une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse. En conséquence, le programme des « cultures obligatoires » de rente est alors intensifié par le Gouverneur Louis Gabriel Angoulvant.

Avec la réalisation obligatoire des « cultures riches », les premiers centres d'intensification du cacao sont les cercles administratifs de l'Indenié, des Lagunes, d'Assinie avant d'atteindre progressivement le Centre puis l'Ouest de la colonie. Les débuts des plantations sont pénibles. L'habitant préfère plutôt les produits de cueillette à la culture du cacao qui exige un travail soutenu et de longue haleine. L'administration se heurte partout à une vive résistance : plants abandonnés dans la forêt, parfois même les fèves distribuées sont bouillies avant le planting (S-P. Ekanza, 1970, p.159). À titre d'exemple, l'administrateur Clerc, commandant du poste d'Abengourou, rapporte de la Gold Coast un

¹⁹ ANS, K118 (26), Plantations européennes dans le cercle des Lagunes.

²⁰ ANS, R8, Rapport d'une tournée dans les cercles et districts du Bas Sassandra, de Grand Lahou et Tiassalé du 21 janvier au 15 mars 1909, le sous inspecteur d'agriculture L. Bervas à monsieur le gouverneur de la Côte d'Ivoire, Bingerville le 24 mai 1909.

²¹ ANCI, 1RR 113, Service forestier, lettre n° 2588 F adressée à Monsieur le président de l'Union coloniale, 17 rues d'Anjou, Paris 8^e, PCC, le chef de service forestier, Nebout, le 21 mai 1915.

chargement de fèves qu'il distribue aux Agni de l'Indénié. Ceux-ci, méfiants à l'égard de cette innovation culturelle à laquelle on les contraint, font bouillir les fèves ou les arrosent d'eau chaude la nuit, après les avoir semées (Ministère de l'information, p.11).

Par ailleurs, l'Administration coloniale contribue à l'extension des cultures du café et du cacao au moyen du travail obligatoire, en organisant une sorte de conscription de la main-d'œuvre au profit des planteurs européens. Cette méfiance, teintée d'hostilité, à l'égard de la cacao-culture évolue. Avec la conjoncture économique défavorable, les populations à la recherche d'alternatives économiques aux crises renouent avec des activités traditionnelles avant de revenir, pour la plupart, aux cultures pérennes.

3. Les alternatives économiques des populations africaines : de la réorientation des migrations de travail au profit des cultures pérennes à l'adoption de la cacaoculture

Le développement de l'économie de plantation n'est pas un pur produit de la contrainte de l'administration coloniale. Si les circonstances du prélude de cette économie sont sans conteste imputables aux initiatives européennes, sa dynamique a largement appartenu aux populations locales (J-P. Chauveau ; J-P. Dozon, 1988. p. 734). En effet, à la faveur des crises de l'économie de traite, les populations africaines à la recherche d'alternatives économiques reprennent des activités économiques traditionnelles avec la relance de l'exploitation aurifère, le développement de l'artisanat et du commerce local. On peut noter une réorientation des migrations de travail au profit des cultures pérennes, qui se révèle comme le point de départ du succès de l'économie de plantation.

3.1. Crises et réorientation des migrations de travail au profit des exploitations de cultures pérennes

Les effets cumulés des crises de 1908 et de 1912 entraînent par la suite une réorientation et une mutation des migrations saisonnières au profit des plantations de produits d'exportation. Deux types de migration se développent alors. La première concerne les migrations internes à la colonie. Faible au début, le mouvement se développe progressivement par l'afflux des travailleurs des anciens foyers de production du caoutchouc comme ceux des cercles du Nord, du Nord-est (région de Bondoukou), pour converger vers les plantations de rapport du sud (H. Yayat D'Alépé, 2000, p.39). Ainsi, les cercles administratifs de la savane du Nord, du Centre, de la région de Bondoukou deviennent tous des zones potentielles de départ de travailleurs saisonniers.

Ces migrations internes, généralement temporaires, s'expliquent par la recherche de moyens financiers pour payer l'impôt de capitation. La principale mutation concerne cependant la transformation des migrants, de l'état de producteurs indépendants de caoutchouc à celui de manœuvres agricoles saisonniers dans les plantations pérennes. Dans l'Indénié, à l'Est de la colonie par exemple, le commandant de cercle fait remarquer au troisième trimestre 1913 que « la tendance des Agni à vouloir quitter le cercle de l'Indénié pour se rendre dans la région des Gouro se précise nettement et chaque village compte des départs »²². La raison est bien évidemment liée pour ces migrants à la recherche de meilleures conditions économiques. L'exode de l'Indénié vers d'autres cercles s'explique d'autant plus que la population de ce cercle administratif est très instable par suite de la diversité de ses éléments constitutifs : Ashanti, Akyé, Apollonien, Morofwè, Abron qui sont venus dans la région pour s'adonner à la production du caoutchouc. Cette spéculation connaissant désormais une crise, la cacaoculture devient la seule activité économique qui peut encore retenir les populations qui ont accès à la terre.

²² ANCI, 1RR 38, Colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de l'Indénié, rapport économique et agricole n°432, 3^e trimestre 1913 ,31 octobre 1913.

À côté des migrations internes se développent d'autres mouvements de populations (cette fois-ci externes) qui partent principalement des pays Agni (Indénié Sanwi, Moronou) vers la colonie de la Gold Coast. Il s'agit des *Poyofwè* (récolteurs de caoutchouc) qui retournaient dans leur région d'origine. Au troisième trimestre 1913, le commandant du cercle de l'Indénié est au regret de constater que « leur exemple était malheureusement suivi par des populations Agni à cours d'argent »²³. Des populations de divers horizons, notamment celles de la subdivision administrative de M'Bahiakro franchissent également la frontière orientale pour aller proposer leurs services aux riches planteurs de la Gold Coast²⁴.

Ce mouvement de populations vers la Gold Coast n'est pas un fait nouveau. En effet, pour échapper au paiement de l'impôt de capitation, aux réquisitions, aux prestations et aux corvées, certains Agni ont l'habitude de se réfugier en « territoire britannique » (K. Ahounou, 1985, p. 44-45). C'est la motivation de la migration qui change. Il ne s'agit pas cette fois d'une migration liée à une révolte, ni d'une migration forcée liée à des faits politiques. Il s'agit d'une migration aux objectifs calculés. En effet, face à une crise économique qui perdure, il est question de migrer pour s'acquérir des ressources financières. Les riches planteurs de la Gold Coast voient ainsi venir à eux en 1914 au moment du paiement de l'impôt de nombreux solliciteurs et plusieurs ne sont pas revenus, gardés comme garanties des sommes prêtées²⁵. En 1914, le commandant de cercle de l'Indénié s'inquiète d'ailleurs des conséquences de ces migrations sur les recettes fiscales et propose des solutions :

« La famille Agni se désagrège, on est obligé d'en arriver à appréhender pour 1915 de grosses difficultés au moment de l'impôt peut-être serait-il de les prévenir par une diminution raisonnable du taux payé à l'heure actuelle et qui est le taux maximum prévu. Il y aurait lieu tout au moins de faire payer aux cercles voisins le même taux d'impôt que celui payé par l'Indénié pour éviter les récriminations et des fuites de cercle à cercle... »²⁶ (Sic).

Cependant, le mouvement inverse se précise à partir de 1918, avec le décollage de la production cacaoyère dans l'Indénié. La production de cette région atteint 167 tonnes au moment où toute la production de la colonie est estimée à 1000 tonnes (D. Yéboua, 2009, p.73). Les plantations de l'Indénié attirent alors des travailleurs saisonniers. Ces migrants sont originaires de l'Est du territoire, des cercles administratifs du N'Zi-Comoé, de Bondoukou. Au second semestre de l'année 1919, ces déplacements de main d'œuvre saisonnière vers les plantations de cacaoyers du cercle administratif de l'Indénié s'intensifient²⁷.

Les mouvements migratoires sont également observés dans le Nord de la Côte d'Ivoire. En 1919, une mission d'inspection des colonies révèle la poursuite et la transformation subie par les migrations saisonnières des habitants du nord en quête de ressources monétaires. En effet, les jeunes gens des cercles administratifs du Nord de la colonie migrent de plus en plus au Sud travailler dans les exploitations agricoles, sur les chantiers forestiers et s'embaucher dans les villages côtiers pour la saison de l'huile de palme. Ils regagnent leur village, après quelques mois. Avec l'argent acquis, ceux-ci achètent des animaux, des bandes d'étoffes et autres biens précieux. Ils se constituent de la sorte un capital « en nature » qui leur permet de se marier.

Dans l'arrière-pays de Grand-Lahou, ce type de migration s'étend jusqu'au pays Dida, dans le secteur de Zikisso, Lakota où les jeunes gens ont l'habitude de descendre travailler pendant cinq à six

²³ ANCI, 1RR 38, Colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de l'Indénié, rapport économique et agricole n°432, 3^e trimestre 1913, 31 octobre 1913.

²⁴ ANCI, 1RR 56, cercle du Baoulé, rapport agricole et zootechniques du 3^e trimestre 1923.

²⁵ ANCI, 1RR 38, cercle de l'Indénié, rapport sur la situation agricole et économique 1^{er} trimestre 1914.

²⁶ Id.

²⁷ ANCI, 1RR 56, Cercle du Baoulé, rapport agricole et zootechniques du 3^e trimestre 1923.

mois de l'année, dans les palmeraies des populations du littoral pour y gagner l'argent de l'impôt de capitation et acheter un ou deux pagnes. Le développement des plantations de cacaoyers dans la vallée du fleuve Bandama à partir de 1916-1917 provoque un partage de cette main d'œuvre entre les palmeraies et les plantations de cacaoyers.

Malgré le poids de la tradition, les travailleurs manifestent de plus en plus de préférence pour les cacaoyères dont les propriétaires, « plus généreux » et disposant davantage de ressources, offrent des salaires plus élevés. Il s'agit en réalité d'une stratégie pour attirer la main d'œuvre. Les plantations de cacaoyers appartiennent au contraire en majorité à une population allogène de traitants anglophones²⁸.

3.2. La ruée vers la cacaoculture

Un lien étroit existe entre les crises économiques et l'adoption de la cacaoculture par les populations autochtones. Trois cas bien précis, ceux du Djuablin, du Sanwi et de l'Indenié respectivement dans le Sud-est et l'Est de la colonie de Côte d'Ivoire permettent d'établir cette corrélation entre crises et promotion de la cacaoculture. Gabriel Rougerie (1957, p. 80) précise cette connexion entre la crise de 1912 et le développement de la cacaoculture. Pour lui, les vieux planteurs Agni Sanwi avaient connu la période de prospérité du caoutchouc. Puis avec la crise, incapables de revenir à la culture vivrière familiale, ils se sont mis à chercher des acajous avant de se laisser tenter par le café et le cacao. Le décollage des formes traditionnelles de production date de cette époque de crises économiques. Avec l'abandon de la production du caoutchouc, la motivation pour les autres produits tels que le cacao devient plus grande.

Dans le Djuablin, une évolution similaire peut être observée. En 1913, le chef de poste de l'Assikasso, J. Vailley, fait remarquer que la crise de 1912 amène les populations du cercle administratif à s'intéresser davantage au cacao au point de dépasser les espérances. À ce propos, il note ceci :

« Longtemps, le trafic de latex de qualité inférieure accepté par l'industrie du bon marché était malgré la rareté du funtumia une source de 1^{er} ordre. Le cours avili de cette marchandise 25F la charge, le refus ensuite par le commerce oblige à se rabattre sur le pur funtumia a arrêté peu à peu complètement toute production ... (sic). Faut-il s'alarmer de cet état de chose, nous ne le pensons pas, car les événements eux-mêmes sont pour l'indigène le meilleur éducateur. Bien que cette éducation arrive fort tard et c'est ce qui explique que la culture du cacao peut intéresser l'Agni : sans attendre que les cabosses leur soient distribuées les indigènes vont journallement en Gold Coast en acheter et entreprennent de nouveaux semis »²⁹.

Hormis les plantations collectives imposées par l'administration coloniale, chacun veut avoir sa plantation. Les femmes dans certains villages plantent un certain nombre de pieds. Pour le chef du poste administratif, cette situation est due au voisinage de la Gold Coast et à la crise du caoutchouc, (crise de 1912)³⁰.

Le cas de l'Indenié est très révélateur du lien entre la crise des années 1912 et l'adoption de la cacaoculture. Dans l'Indenié la crise entraîne un arrêt quasi- complet des transactions commerciales, le caoutchouc constituant la principale ressource. Le problème du maintien de la vitalité économique de l'espace *N'Denian*, malgré la mévente de ce produit se pose avec urgence aux populations. De leur propre initiative, les *N'denianfoués* suscitent alors la promotion d'une nouvelle plante de substitution déjà adoptée en Gold Coast : la culture du cacaoyer (D. Yeboua, *op. cit.*, p.67-73).

²⁸ ANCI, 1QQ 87, Cercle de Grand Lahou, rapport n°758 sur l'état de la colonisation agricole, 7 juillet 1917.

²⁹ ANCI, 1RR 38, Cercle de l'Indenié, poste d'Assikasso, rapport économique et agricole, 1^{er} trimestre 1913.

³⁰ ANCI, 1RR 38, Cercle de l'Indenié, poste d'Assikasso, rapport économique et agricole, Assikasso le 30 juin 1913, le chef de poste J. Vailley.

Le cacaoyer est vraisemblablement introduit vers 1876 de la Gold Coast. L'Indénié présente les mêmes conditions climatiques et pédologiques que certaines régions de Gold Coast où cette plante est déjà cultivée. À titre de curiosité, les populations ont planté quelques pieds auprès de leurs cases. Mais les véritables plantations de cacaoyers datent de 1909. Les rapports économiques de 1910 soulignent l'existence de belles plantations de cacaoyers à Assikasso et Zaranou. Cependant, l'extension de cette culture est, au départ, entravée par les exigences d'entretiens, les difficultés de commercialisation et le manque de rentabilité. C'est ainsi que l'administrateur de l'Indénié contrairement aux ordres de ses supérieurs hiérarchiques déconseille la culture du cacaoyer aux populations agni. À cet effet, il note ceci « Je ne dirige pas les indigènes vers cette culture qui demande trop de soins et qui, après les calculs faits ne rendrait pas, par la suite des frais excessifs de transport de l'Indénié à Aboisso ou à Agboville ... »³¹.

Les Agni, de leur propre chef, adoptent la culture du cacaoyer à la suite de la mévente du caoutchouc en 1912. Cette année, les résultats merveilleux de la production cacaoyère en Gold Coast et la nécessité de créer de nouvelles ressources enlèvent toute velléité d'opposition. Désormais la volonté française d'imposer la cacaoculture reçoit l'approbation des populations locales qui recherchent dorénavant des produits de substitution au caoutchouc. Les populations font en conséquence bonne réception à cette culture. La combinaison de ces facteurs suscités est déterminante dans la proportion prise par la cacaoculture. Cette extension se fait en plusieurs étapes.

Le point de départ véritable commence par l'établissement de plantations modernes dans la majorité des villages à partir de 1912. Les premières cabosses sont conservées pour des semis directs et des pépinières. Ces plantations devaient servir de référence aux planteurs lors de l'établissement des plantations particulières. Cet usage des cabosses dans le principal but de multiplier les surfaces cultivées continue jusqu'en 1915. Pendant cette période, la superficie des exploitations cacaoyères dans l'Indénié croît chaque année et concurrence Assinie, la première région agricole de la colonie.

Les rapports faisant l'état de la colonisation agricole de la colonie révèlent que l'espace *N'Denian* occupe la seconde place en 1916 avec 8 850 hectares, derrière le cercle d'Assinie avec 9 730 hectares de cacaoyers³². Les profits rapportés par les premières ventes de ce produit à partir de 1914, encouragent les planteurs à étendre, chaque saison, la taille de leur exploitation. Ces efforts sont soutenus par les différents administrateurs du cercle notamment Clerc³³. À partir de 1918, c'est le décollage de la production cacaoyère.

Tandis qu'avant la Première Guerre mondiale l'administration coloniale avait imposé des champs collectifs pour promouvoir le cacao et s'était heurtée au refus des populations, l'expansion rapide des plantations dans les années 1920 se déploya suivant une logique tout à fait individuelle. Au sein des sociétés agni les premiers planteurs souvent aristocrates bénéficiaient d'une main-d'œuvre de captifs ou de dépendants. Mais le mouvement d'expansion a davantage reposé sur les relations de travail (J.P Chauveau ; J.P Dozon, 1988, p. 737-738) qui se sont nouées entre Agni aristocrates gens du commun, mais aussi captifs et allogènes permettant assez souvent l'exploitation d'importantes superficies. Parmi ces allogènes, des Dioula, des Baoulé et des gens de l'Ouest notamment des Bété. Ces derniers fuyant tout particulièrement les réquisitions de travail pour venir s'employer chez les planteurs agni. Dans ces conditions, la culture du cacao n'a donc pas été imposé ni même accepté ; elle a été appropriée par les populations locales au terme d'un processus de reconversion endogène. Reconversion qui déborde le projet colonial puisque la cacaoculture signe l'échec de la production de coton favorise les détournements

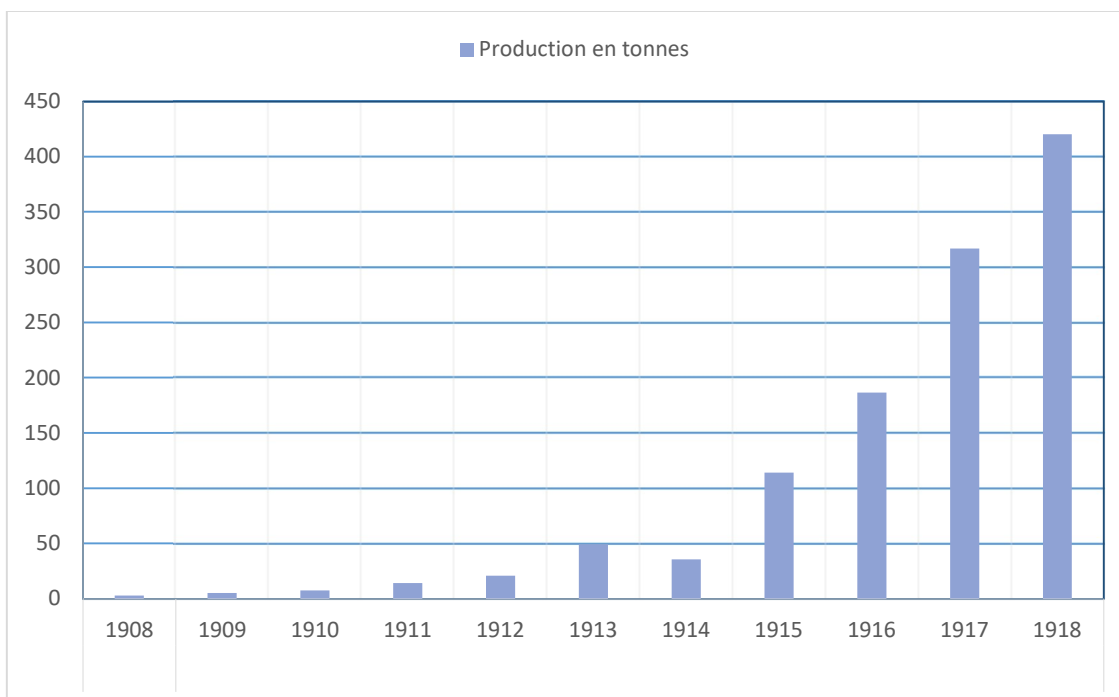
³¹ ANCI, 1EE 59, Cercle de l'Indénié, rapport de tournée du 16 novembre au 17 décembre 1910.

³² ANCI, 1RR38, Rapport sur la situation agricole, économique et zootechnique 1905-1913.

³³ Les traditions orales révèlent que Clerc a joué un grand rôle dans la diffusion de la culture du cacao dans le Djuablin. À Agnibilékro, un mausolée est fait en son honneur. L'image que les populations ont de lui est une bonne image Kouadio kouassi note que « c'est le plus beau et le plus gentil des Blancs » voir enquêtes orales à Assikasso.

de main-d'œuvre au profit des planteurs agni, suscite des initiatives qui révèlent les insuffisances de l'administration. Ainsi, des planteurs s'approvisionnent désormais en semences en Gold Coast ou auprès d'autres planteurs notamment européens, l'administration n'étant pas en mesure de répondre à leur demande. Cette émulation permet d'accroître la production de cacao surtout après la crise de 1912 comme le présente le graphique n°1 ci-dessous :

Graphique n ° 1 : évolution de la production du cacao, 1908-1918.



Source : ANCI, 2DD79, Réponse du gouverneur général au rapport de l'inspecteur Kair, chef de mission sur la vérification du service de douanes, Dakar le 6 juin 1919.

Comme on peut le remarquer avec le diagramme, la production de cacao est très faible entre 1908 et 1912. Elle représente 2, 833 tonnes en 1908 et atteint les 20 tonnes en 1912. C'est après la crise de 1912 que la production devient significative pour atteindre les 113, 967 tonnes en 1914 pour cumuler à 420, 223 tonnes en 1918³⁴.

Ainsi d'entrée de jeu, l'économie de plantation s'organise autour de logiques largement autonomes où la productivité du travail l'emporte sur la productivité des surfaces extensives impliquant à la fois une forte consommation de terres et le recours à diverses formes de main-d'œuvre familiale, métayers ou salariés allogènes (J.P Chauveau ; J.P Dozon, *op.cit*, p. 737-738).

³⁴ANCI, 2DD79, Réponse du gouverneur général au rapport de l'inspecteur Kair, chef de mission sur la vérification du service de douanes, Dakar le 6 juin 1919.

Conclusion

Du début de la crise conjoncturelle de 1908 à la crise commerciale de 1921- 1923, de nombreuses voies sont explorées par l'administration coloniale et les populations africaines pour relancer l'économie de la Côte d'Ivoire. Des études économiques et floristiques préalables permettent de retenir les cultures du cola et du cacao comme alternatives. Avec les bonnes perspectives économiques du cacao sur le marché mondial, le gouverneur de la colonie, Louis Gabriel Angoulvant se fait le promoteur de cette spéculation en Côte d'Ivoire. Il s'appuie d'abord sur des colons européens et des agents des maisons européennes de commerce, puis, sur des populations africaines allogènes. Cependant, le manque de main d'œuvre et l'indifférence des populations autochtones entrave ce projet de reconversion structurel. Pour promouvoir les nouvelles cultures la voie de la contrainte est alors utilisée. La production du cacao, du coton deviennent obligatoires pour les populations africaines.

Le projet d'adoption des cultures pérennes se heurte dès lors à une résistance des populations autochtones. Mais la persistance des crises donne une nouvelle impulsion aux cultures commerciales. Tandis qu'avant la Première Guerre mondiale l'administration coloniale avait imposé des champs collectifs pour promouvoir la cacaoculture et s'était heurtée au refus des populations, l'expansion rapide des plantations dans les années 1920 se déploie suivant une logique tout à fait individuelle et volontaire.

Le développement de l'économie de plantation n'est plus dans ces conditions un pur produit de la contrainte de l'administration coloniale. Si les circonstances du prélude de cette économie sont sans conteste imputables aux initiatives européennes, sa dynamique a largement appartenu aux populations locales. En effet, à la faveur des crises de l'économie de traite, les populations africaines à la recherche d'alternatives économiques reprennent des activités économiques traditionnelles avant de s'impliquer dans le développement de l'économie de plantation. On peut noter une réorientation des migrations de travail au profit des cultures pérennes qui se révèle aussi comme le point de départ du succès de l'économie de plantation. Les crises économiques ont ainsi favorisé une mutation structurelle : l'adoption de l'économie de plantation.

Références bibliographiques

Sources

Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI)

ANCI, 2DD79, Réponse du gouverneur général au rapport de l'inspecteur Kair, chef de mission sur la vérification du service de douanes, Dakar le 6 juin 1919.

ANCI, 1EE 59, Cercle de l'Indenié, rapport de tourné du 16 novembre au 17 décembre 1910.

ANCI, 1QQ 60, Notice publiée par le gouvernement de l'AOF à l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille, 1906.

ANCI, 1QQ 87, Cercle de Grand Lahou, rapport n°758 sur l'état de la colonisation agricole, 7 juillet 1917.

ANCI, 1QQ87, Cercle du Bas-Sassandra, rapport économique et commercial de l'année 1921.

ANCI, 1RR38, Rapport sur la situation agricole, économique et zootechnique 1905-1913.

ANCI, 1RR 38, Cercle de Grand Lahou, rapport n°758 sur l'état de la colonisation agricole, 7 juillet 1917.

ANCI, 1RR 38, Colonie de Côte-d'Ivoire, cercle de l'Indenié, rapport économique et agricole n°432, 3^e trimestre 1913, 31 octobre 1913.

ANCI, 1RR 44, Cercle de Bondoukou, rapport économique et agricole du quatrième trimestre 1914, le 13 juillet 1914.

ANCI, 1RR 38, Cercle de l'Indenié, poste d'Assikasso, rapport économique et agricole, 1^{er} trimestre 1913.

ANCI, 1RR38, Cercle de l'Indenié, rapport sur la situation agricole et économique 1^{er} trimestre 1914.

ANCI, 1RR 56, Cercle du Baoulé, rapport agricole et zootechniques du 3^e trimestre 1923.

ANCI, 1RR38, Cercle de l'Indenié, poste d'Assikasso, rapport économique et agricole, Assikasso le 30 juin 1913, le chef de poste J. Vailley.

ANCI, 1RR38, Rapport sur la situation agricole, économique et zootechnique 1905-1913.

ANCI, 1RR 41, Rapport no 13 de l'administrateur du cercle de Kong, 7 janvier 1914.

ANCI, 1RR90, revue du marché de Bordeaux pour l'année 1913.

Journal officiel de la Côte d'Ivoire (JOCI)

« Notice sur le *funtumia elastica* à la Côte d'Ivoire d'après les expériences faites par M le sous inspecteur de l'agriculture Farrenc », *J.O.C.I*, n°16, 31 Août 1909, p. 336.

« Questions économiques, le commerce de la Gold Coast en 1908 », *JOCI*, n°16, 31 Août 1909, p.366-367.

Archives Nationales du Sénégal (ANS)

ANS, 2G9-14, Rapport d'ensemble pour l'année 1909.

ANS, 2 G10-3, Rapport d'ensemble pour l'année 1910.

ANS, 2G12-16, Rapport d'ensemble sur la situation économique en 1912.

ANS, 2G13-19, Colonie de Côte d'Ivoire, service des douanes, rapport n° 786, du chef du service des douanes, rapport d'ensemble de l'année 1913.

ANS, R8, Rapport d'une tournée dans les cercles et districts du Bas Sassandra, de Grand Lahou et Tiassalé du 21 janvier au 15 mars 1909, le sous inspecteur d'agriculture L. Bervas à monsieur le gouverneur de la Côte d'Ivoire, Bingerville le 24 mai 1909.

K118 (26), Plantations européennes dans le cercle des Lagunes

Bibliographie

CHANSON Guillaume; DIOP Samba, 2010, « Crises et mutations », *Vie & sciences de l'entreprise*, 3, n° 185-186, p. 9-12.

CHAUVEAU Jean-Pierre ; DOZON Jean-Pierre, 1988, « Ethnies et État en Côte-d'Ivoire », *Revue française de science politique*, 38^eannée, n°5, pp. 732-747.

EKANZA Simon-Pierre, 1970, *Colonisation et mission catholique en basse Côte d'Ivoire de 1895 à 1919*, Mémoire de maîtrise, Aix En Provence, Faculté des Lettres et sciences Humaines.

FRECHOU Hubert, 1955, Les plantations européennes en Côte d'Ivoire, *Cahiers d'outre-mer*, n° 29 - 8^e année, p. 56-83.

GBODJE Sekré Alphonse, 2007, « La crise de 1929 et la politique de redressement économique du gouverneur Reste dans les centres urbains de Côte d'Ivoire, cas de Bouaké (1920-1935), *Revue ivoirienne d'histoire* n°10, p.74-99.

GROFF David Huston, 1980, *The développement of capitalism in Ivory Coast. The case of Assikasso 1880-1920*. A dissertation submitted in partial satisfaction of requirement of the degree of doctor of philosophy in history, University of California, Los Angeles, 332 p.

KADJO Ahounou, 1985, *Les différents exodes des populations Agni du Sanwi vers la Gold Coast de 1900 à 1939*, mémoire de maîtrise, Université d'Abidjan, 138 p.

KIPRÉ Pierre, (S/d), 1987, *Mémorial de la Côte-d'Ivoire*, tome 2, Abidjan, AMI, 303 p.

KIPRÉ Pierre. La crise économique dans les centres urbains en Côte d'Ivoire, 1930-1935, *Cahiers d'études africaines*, vol. 16, n°61-62, 1976, Histoire africaine : constatations, contestations. p. 119-146.

KIPRE Pierre, 2005, *Côte d'Ivoire. La formation d'un peuple* Sides-IMA, 292 p.

LOUCOU Jean- Noël, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, deuxième édition, les éditions Félix Houphouët- Boigny et les éditions du CERAP.

Ministère de l'information, service de la documentation générale et de la presse, *Le café et le cacao dans l'économie ivoirienne*, (document non daté), imprimerie nationale, Abidjan 27p.

MONTIGNY Gilles, 1993, *Cours d'histoire et d'analyse économique*, éditions Marketing, Paris, 336 p.

ROUGERIE Gabriel, 1957, « Les Agni du Sud- Est de la Côte d'Ivoire », in *Etudes Eburnéennes*, VI, IFAN, p.7-210.

SEKA Jean-Baptiste., 2008, « La gouvernance des crises économiques en Côte d'Ivoire. Cas de la crise commerciale de 1927-1935 », *Cahiers d'études africaines*, n° 229, p. 209-229.

TIREFORT Alain, 1989, *Européens et Assimilés en Basse Côte-d'Ivoire 1893- 1958/1960. Mythes et réalités d'une société coloniale*, Bordeaux, Université de Bordeaux III, Thèse d'état, Histoire, 1506p.

TOKPA Jacques Lépé ,1993, *La main-d'œuvre indigène des exploitations agricoles et forestières privées de Côte-d'Ivoire (1900-1946)*, Abidjan, Université de Cocody, Thèse de Doctorat 3^e cycle Histoire, 868p.

TRICART Jean, 1957, Le café en Côte d'Ivoire. In *Cahiers d'outre-mer*, n° 39 - 10^e année, Juillet-septembre, p. 209-233.

YAYAT D'ALÉPÉ Hubert, 2000, *Instauration de économie de plantation, en Côte d'Ivoire, 1893-1923*, Thèse unique de doctorat, Université de Paris VII, Diderot, 471 p.

YAYAT D'ALÉPÉ Hubert, 1992, « La crise du caoutchouc de cueillette en Côte d'Ivoire », in *Godo- Godo, bulletin de l'IHAA*, p. 1-21.

YÉBOUA David, 2009, *Histoire de l'espace N'Denian : de l'époque de Treich Laplène à l'appel de Nanan Boa Kouassy II (1887-9novembre 1931)*, mémoire de maîtrise, Université d'Abidjan Cocody, U.F.R. des sciences de l'homme et de la société, filières des sciences historiques, 139 p.

Webographie

IVAN DU ROY, « 2008, 1929, 1908 : quand les crises passées nous avertissent des périls à venir », 1^{er} Avril 2019, [http : //www.bastamag.net/spip.php ? article 520](http://www.bastamag.net/spip.php?article=520). Consulté le 12 Février 2015.